

Réunion du Comité Syndical du 06Avril 2021

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Date de la convocation : 23 Mars 2021

Secrétaire de séance : M. PINSON (Communauté de Communes Terres du Haut Berry) ;

Présents avec voix délibérative :

- Communauté d'Agglomération Bourges Plus : M. CHALOPIN ; M. STOQUERT ; Mme ALVES ; M. BLOND ; M. BARBIER ; M. DESROCHES ; Mme LEBLANC ; M. GEORGET ;
- Communauté de Communes La Septaine : M. SAUTEREAU ; Mme BELOTTINI ; M. CHATAGNON ; M. BAUDON ; M. MENNESSON ; M. POLICARD ;
- Communauté de Communes Terres du Haut Berry : M. BORITCH ; Mme DELAPORTE ; M. GITTON ; M. CHALLETON ; M. BLAIN ; Mme LATOURNERIE ; M. RIPARD ; M. GENESTE ; M. DESROCHES ; Mme SAISSELIN ; M. BENOIT ; M. MACHADO ; M. COSSON ; M. MATHEY ; M. PINSON ; M. GAZOUNAUD ; M. BOUET ; M. DEMOULIN ; M. CANTELE ; M. COLLIN ; M. BAILLY
- Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry : Mme TORCHY.

Présents sans voix délibérative :

- Communauté d'Agglomération Bourges Plus : M. BERGER ; Mme GAUDINAT.

Absents excusés :

- Communauté de Communes Berry Loire Vauvise : Mme SAUVEUR et M. CHERRIER ;
- Communauté de Communes de La Septaine : M. ROMAIN ; Mme CHIRON ;
- Communauté de Communes Terres du Haut Berry : M. BOUGRAT ; M. POISSON ; M. JACQUET ; Mme PAJON ; M. GROUSSON ; M. BOUARD ; Mme RAFFAITIN ; M. BAJARD ;
- Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry : Mme OLLIVIER ; Mme MOREVE ; Mme DESGUIN ; Mme GAUCHER.

Pouvoir :

- M. ROMAIN (Communauté de Communes La Septaine) à M. BENOIT (Communauté de Communes Terres du Haut Berry)

M. BENOIT, Président, ouvre la séance en précisant que le quorum est atteint, il présente par ailleurs 2 stagiaires, Madame TESSIER et Madame LEMENU, qui œuvrent actuellement au sein de la collectivité.

M. BENOIT et M. JOLIVET expliquent également que la dernière vidéo de chantier (Yèvre à Baugy 2020) sera mise en ligne à la suite de la présente réunion du Conseil.

- Désignation du secrétaire de séance

Comme pour toute séance, le conseil syndical a obligation de désigner, au début et pour toute la durée de la séance, un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire, lesquelles consistent à rédiger le compte-rendu de ladite séance (Article L2121-15 du CGCT).

Monsieur Eric PINSON (Communauté de Communes des Terres du Haut Berry) se propose et est désigné secrétaire de séance par l'organe délibérant.

- Approbation du Compte-rendu en date du 02/02/2021

Monsieur BENOIT demande si les délégués ont des remarques concernant le compte-rendu en date du 02 Février 2021 ; en l'absence de remarques, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- Election 2^{ème} Autre Membre suite à démission de M. LECHELON

Monsieur BENOIT explique que suite à la démission de M. LECHELON de son mandat de conseiller municipal/intercommunal le 10 décembre dernier, il ne siège désormais plus en tant qu'élu délégué au sein du SIVY et ne fait donc plus parti du bureau des élus, objet de l'élection mise à l'ordre du jour.

Monsieur BENOIT expose également la situation de Monsieur ROMAIN, qui souhaite actuellement se soustraire à ses missions de Vice-Président du SIVY pour raisons médicale et personnelle. Il précise que malgré tout Monsieur ROMAIN reste attaché au syndicat et souhaite toujours resté actif au sein du bureau, précisant que cette situation est provisoire (quelques mois).

Monsieur BENOIT mentionne que la démission de Monsieur ROMAIN sera envoyée prochainement à la Préfecture du cher qui notifiera ensuite par arrêté la décision, Monsieur Romain reste ainsi actuellement toujours membre Vice-Président, et ne peut ainsi prétendre actuellement au poste de membre du bureau non Vice-Président, en remplacement de M. LECHELON, le Président propose ainsi de mettre en débat cette situation.

Madame TORCHY demande si Monsieur ROMAIN viendrait tout de même aux réunions ?

Monsieur PINSON demande combien de temps va durer sa situation ?

Monsieur JOLIVET répond qu'un entretien a eu lieu avec M. BENOIT, M. ROMAIN et M. MOINET (Maire de Gron), Monsieur ROMAIN espère un rétablissement au cours de l'été (intervention médicale peut-être en juin ayant été évoquée).

Monsieur COSSON indique qu'il est déjà pertinent de savoir si un élu envisage de se présenter à l'élection du jour, au poste de membre du bureau non Vice-Président.

Monsieur BENOIT confirme et pose la question à l'assemblée.

Sans réponse, Monsieur BENOIT propose d'ajourner l'élection.

Il est proposé au Comité Syndical de procéder à l'élection du 2^{ème} autre membre lors d'un prochain conseil.

Aucun candidat ne faisant acte de candidature, le Conseil Syndical décide à l'unanimité de procéder à l'élection lors d'un prochain conseil.

- **Approbation du Compte de Gestion 2020 (délibération n° 05/2021 présentée par Monsieur Gilles BENOIT)**

Projet de délibération n° 05/2021

SIVY : Approbation du Compte de gestion 2020

Le Président expose :

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver le Compte de Gestion 2020 du SIVY adressé par le Comptable de la Trésorerie de Bourges Municipale qui présente les données suivantes :

Section de Fonctionnement		
Libellé	Montant	
<u>En Recette</u> : montant total des titres de recettes émis	+	531 213,58 €
<u>En dépense</u> : montant total des mandats émis	-	470 210,52 €
<u>Résultat de fonctionnement de l'exercice</u> :	=	61 003,06 €
<u>Résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice précédent</u> :	+	52 134,53 €
Résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice à affecter :	=	113 137,59 €
Section d'Investissement		
Libellé	Montant	
<u>En Recette</u> : montant total des titres de recettes émis	+	22 805,24 €
<u>En dépense</u> : montant total des mandats émis	-	18 297,42 €
<u>Résultat d'investissement de l'exercice</u> :	=	4 507,82 €
<u>Excédent de financement à la clôture de l'exercice précédent</u> :	+	36 526,41 €
Résultat d'Investissement à la clôture de l'exercice :	=	41 034,23 €

Pour : 37
Contre : 0
Abstention(s) : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité par le Conseil Syndical.

**- Approbation du Compte Administratif 2020 et affectation du résultat
(délibération n° 06/2021 présentée par Monsieur Renaud BLOND)**

Projet de délibération n° 06/2021

SIVY : Approbation du Compte Administratif 2020 et affectation du résultat de fonctionnement

Le Président de séance désigné expose (vu l'article L.2121-14 du CGCT) :

Il est proposé aux membres du SIVY appartenant au Comité Syndical du SIVY :

- d'approuver le compte administratif 2020 du SIVY qui présente les données suivantes,
- d'affecter, au vue de ces données, le résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice soit **113 137,59 €** à la ligne budgétaire 002 du budget 2021 du SIVY à la section de fonctionnement en recette.

Section de Fonctionnement		
Libellé	Montant	
<u>En Recette</u> : montant total des titres de recettes émis	+	531 213,58 €
<u>En dépense</u> : montant total des mandats émis	-	470 210,52 €
<u>Résultat de fonctionnement de l'exercice</u> :	=	61 003,06 €
<u>Résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice précédent</u> :	+	52 134,53 €
Résultat de fonctionnement à la clôture de l'exercice à affecter :	=	113 137,59 €

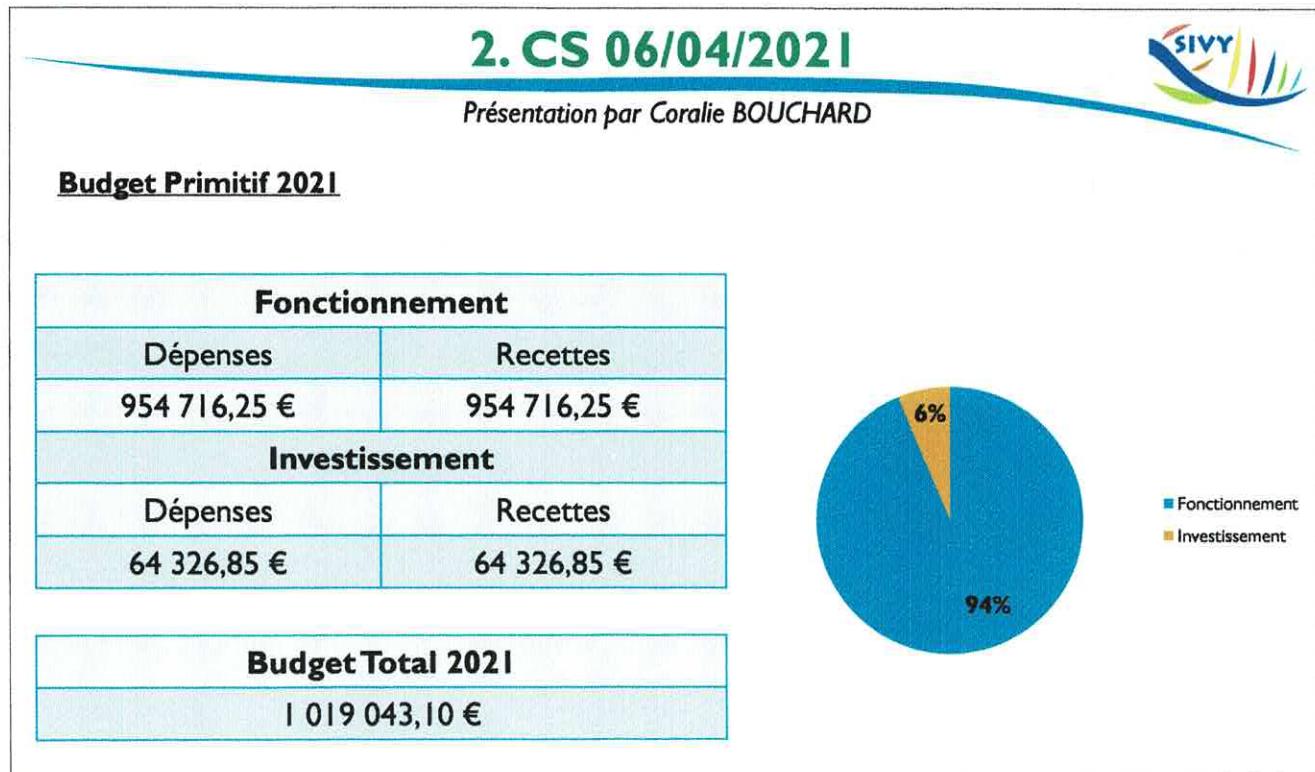
Section d'Investissement		
Libellé	Montant	
<u>En Recette</u> : montant total des titres de recettes émis	+	22 805,24 €
<u>En dépense</u> : montant total des mandats émis	-	18 297,42 €
<u>Résultat d'investissement de l'exercice</u> :	=	4 507,82 €
<u>Excédent de financement à la clôture de l'exercice précédent</u> :	+	36 526,41 €
Résultat d'Investissement à la clôture de l'exercice :	=	41 034,23 €

Pour : 35
Contre : 0
Abstention(s) : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité par le Conseil Syndical.

- **Vote du Budget Primitif 2021 (Délibération n° 07/2021 présentée par M. BENOIT)**

Mme BOUCHARD présente le Budget Primitif 2021 :



2. CS 06/04/2021

Fonctionnement – Dépenses

<u>Chapitre 60 :</u> Électricité, carburants, petits matériels, vêtements de travail, fournitures administratives	14 000,00 €
<u>Chapitre 61 :</u> Travaux et Etudes , logiciels, locations bureaux et voiture, entretiens véhicules, assurances, suivi, formations	613 585,65€
<u>Chapitre 62 :</u> Communication, Frais de déplacement / réception / affranchissement / télécommunications / bancaires, Stagiaires	59 000,00 €
<u>Chapitre 63 :</u> Cotisation CDG	3 000,00 €
<u>Chapitre 64 :</u> Rémunérations agents et cotisations , CNAS et médecine du travail	200 600,00 €
<u>Chapitre 65 :</u> Indemnités des élus et cotisations	35 500,00 €
<u>Chapitre 66 :</u> Intérêts ligne de trésorerie	5 000,00 €
<u>Chapitre 67 :</u> Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100,00 €
<u>Chapitre 68 :</u> Amortissements	22 930,60 €
<u>Chapitre 022 :</u> Dépenses imprévus	1 000,00€
Montant total dépenses de fonctionnement	954 716,25€

Monsieur BENOIT profite de l'évocation du chapitre 62 pour donner la parole aux stagiaires et leur permettre de se présenter.

Mme TESSIER est en Master 1 écologie à Montpellier et démarre un stage concernant la communication.

Mme LEMENU est en Master 1 Hydrosystème à Tours, et réalisera un stage à Saint-Laurent.

M. JOLIVET ajoute que le stage de Mme LEMENU est réalisé dans la continuité du stage 2020 de Mme AFONSO.

M. BENOIT explique que le syndicat garde des contacts avec les anciens stagiaires, qui réussissent bien pour plusieurs d'entre eux puisque Mme CLAVREUL (stagiaire en 2019), a été embauchée en tant qu'animatrice au syndicat des Sauldres.

M. JOLIVET ajoute que Mme GORNARD est directrice au syndicat de la Cisse, Mme GAHON travaille dans une collectivité de la vallée de la Maurienne, que Mme AFONSO, en revanche, est certainement limitée dans ses démarches depuis 2020 et les confinements...

2. CS 06/04/2021



Fonctionnement - Recettes

Excédent	113 137,59 €
<u>Chapitre 74 :</u> Subventions Région Centre Val de Loire, Département du Cher ,Agence de l'Eau Loire Bretagne et Participation des Communautés de Communes et d'Agglomération	830 808,96 €
<u>Chapitre 75 :</u> Subvention Bourges Plus Bureaux	2 050,00 €
<u>Chapitre 77 :</u> Ecriture comptable quote-part des subventions d'investissement	8 719,70 €
Montant total recettes de fonctionnement	954 716,25 €

2. CS 06/04/2021



Investissement - Dépenses

<u>Chapitre 13 :</u> Ecriture comptable subventions d'investissement	8 719,70 €
<u>Chapitre 21 :</u> Opérations d'Urgence, matériel technique, matériel de transport, matériel informatique	54 607,15 €
<u>Chapitre 020 :</u> Dépenses imprévus	1 000,00 €
Montant total dépenses d'investissement	64 326,85 €

Investissement - Recettes

Excédent	41 034,23 €
<u>Chapitre 10 :</u> FCTVA	362,02 €
<u>Chapitre 28 :</u> Amortissements	22 930,60 €
Montant total recettes d'investissement	64 326,85 €

2. CS 06/04/2021

Délibération présentée par Monsieur Gilles BENOIT



Vote du Budget Primitif 2021

Le Président expose :

Il est proposé au Comité Syndical d'adopter le Budget Primitif 2021

Fonctionnement	
Dépenses	Recettes
954 716,25 €	954 716,25 €
Investissement	
Dépenses	Recettes
64 326,85 €	64 326,85 €



Pour : 37
Contre : 0
Abstention(s) : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité par le Conseil Syndical.

- Validation du Règlement Intérieur(Délibération n° 08/2021 présentée par M. BLOND)

Monsieur BLOND présente les évolutions/remarques et validation de la Préfecture suite à la présentation du projet au CS de février :

2. CS 06/04/2021



Règlement Intérieur : Dernières évolutions remarques/validation Préfecture

Article 2 : Convocations

- Ajout concernant le délai maximal de 30 jours pour convoquer le comité syndical si la demande est motivée par le préfet ou un tiers au moins des membres délégués (délai abrégé en cas d'urgence)

Article 9 : Quorum

- Ajout : présence des membres « en exercice » pour le quorum, durée de « 3 jours d'intervalle » pour la convocation du 2nd quorum & ordre du jour « similaire ».

Article 16 : Débat sur les orientations budgétaires

Article 22 : Comptes-rendus

- Ajout de mis en ligne « sur le site internet » du syndicat.

Projet de délibération n° 08/2021
Validation du Règlement Intérieur

Le Président expose :

Vu l'article L2121-8 du Code Général de Collectivités Territoriales indiquant que « dans les communes de 3 500 habitants et plus, le Conseil Municipal établit son règlement intérieur dans les 6 mois qui suivent son installation » ;

Vu l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précisant que les organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale comprenant une commune d'au moins 3 500 habitants sont également tenus d'établir dans les mêmes conditions leur règlement intérieur ;

Vu le procès-verbal du 24 Septembre 2020 portant sur l'installation du Comité Syndical ;

Considérant que le règlement intérieur fixe notamment les conditions de périodicité de séance, de convocations, d'accès aux dossiers ou de la tenue des débats.

Considérant que le présent règlement devra être adopté à chaque renouvellement du comité syndical dans les 6 mois qui suivent son installation.

Il est proposé au Comité d'adopter le règlement intérieur.

Pour : 37
Contre : 0
Abstention(s) : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité par le Conseil Syndical.

- Opération ponctuelle Validation du Règlement Intérieur(Délibération n° 09/2021 présentée par M. BENOIT)

Monsieur BENOIT laisse la parole à Monsieur JOLIVET pour les explications techniques.

Monsieur JOLIVET excuses Mme DESGUIN, qui ne pouvait se joindre à l'assemblée puisqu'elle est actuellement « cas contact COVID-19 ».

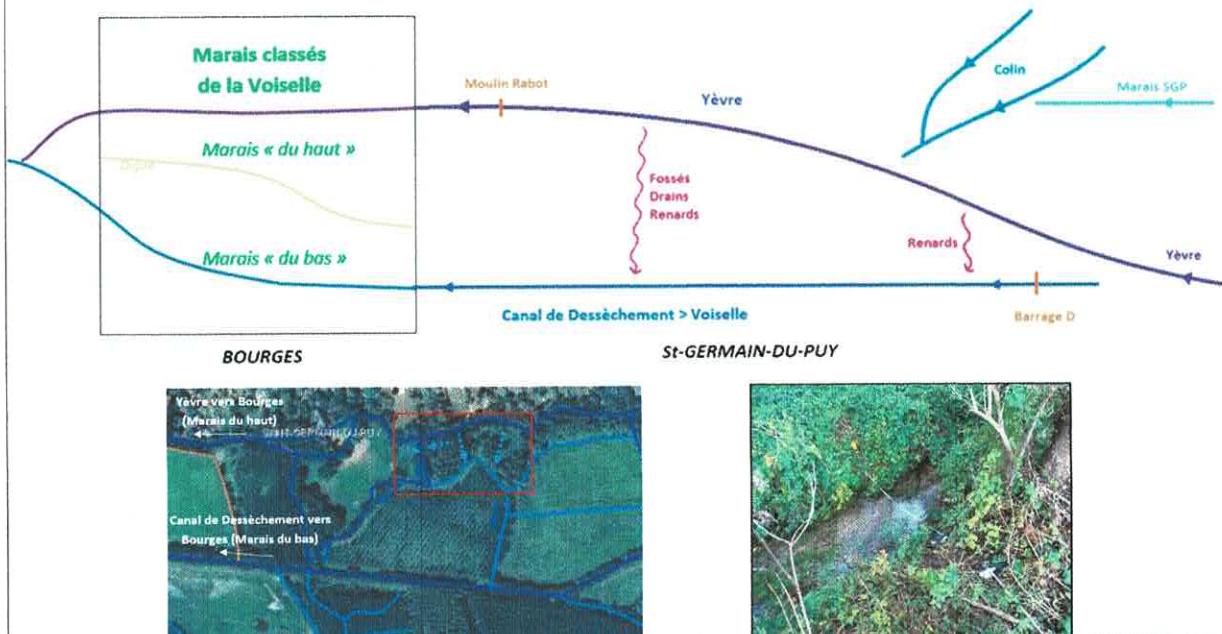
2. CS 06/04/2021



Délibération présentée par Madame Pascale DESGUIN

Opération ponctuelle du SIVY Fenestrelay (Commune de Saint-Germain-du-Puy)

Projet expérimental de colmatage de fuites sur l'Yèvre en amont des Marais classés de la Voiselle, pour limiter l'assèchement des Marais « du haut »



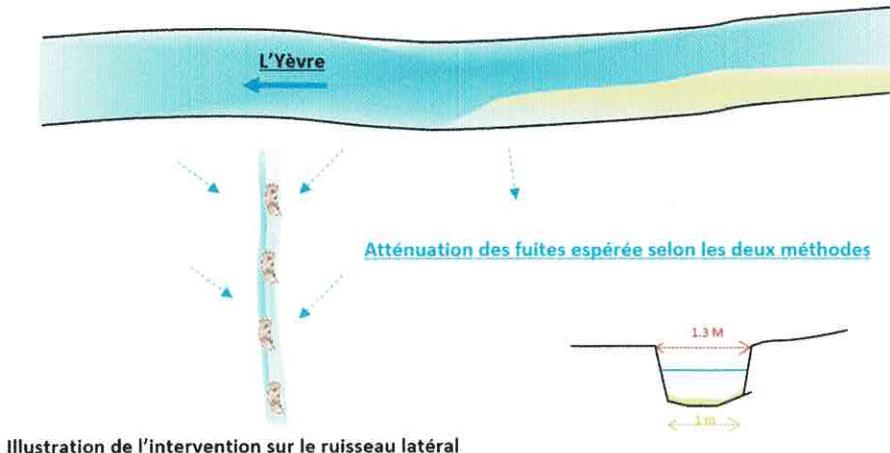
Délibération présentée par Madame Pascale DESGUIN

Opération ponctuelle du SIVY Fenestrelay (Commune de Saint-Germain-du-Puy)

Sollicitation de l'Agglomération de Bourges en septembre 2020 pour répondre au problème :
développement d'un projet test, prenant en considération l'écologie du site, les enjeux inondations (modélisation), la loi sur l'eau, ...

Parcelle communale : Saint-Germain-du-Puy

Projet : Mise en place d'un matelas d'argiles, rehaussements du fond des bras latéral et reprise d'un chemin riverain déstructuré par le passage d'engins de débardage.



Délibération présentée par Madame Pascale DESGUIN

Opération ponctuelle du SIVY Fenestrelay (Commune de Saint-Germain-du-Puy)

- ✓ Réalisation et dépôt de dossier Loi sur l'Eau en janvier-février 2021
 - > Difficultés avec la modélisation et échange avec la DDT sur le risque inondation
 - > Accord de la DDT le 10 mars (accord pour 3 ans)

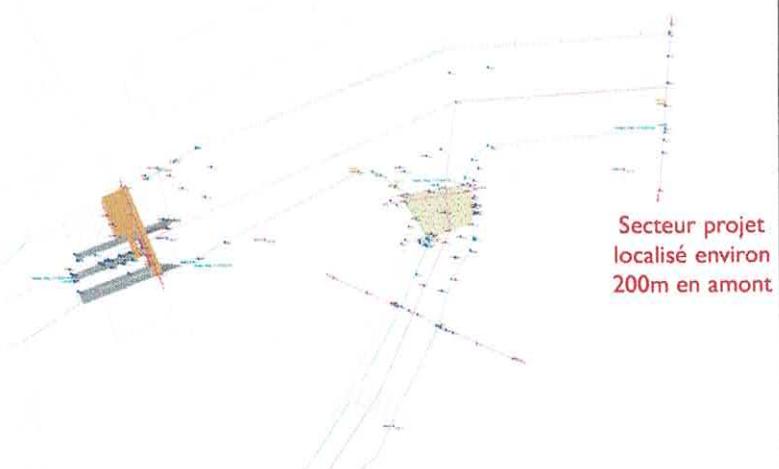
- ✓ Note et présentation du dossier à la Région (CRST agglo) Taux prév : 40% d'aide

- ✓ Rédaction du cahier des charges en mars

- ✓ Accord pour la coordination des vannes du Moulin Rabot (Fenetrelay-Vieux Moulin)

- ✓ Consultation envisagée : avril

- ✓ Travaux : 5 jours environ d'août



Plans Moulin Rabot

Monsieur BENOIT donne la parole à M. STOQUERT qui représente Bourges et son agglomération.

Monsieur STOQUERT expose l'attente de l'agglomération sur ce projet en vue de la préservation des Marais.

Projet de délibération n° 09/2021

Opération ponctuelle : Reconstitution du matelas alluvial sur l'Yèvre à Fenestrelay, Commune de Saint Germain du Puy (CHER, 18)

Le Président expose :

Vu la possibilité de mise en œuvre d'opérations ponctuelles de restauration et d'amélioration des milieux aquatiques sur les espaces communaux des communes membres du SIVY, le syndicat prévoit d'intervenir pour la réalisation de projets qui permettent « l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques et/ou la prévention des risques inondations ».

Le SIVY a mené, de 2018 à 2020, une expertise permettant la régularisation environnementale des ouvrages hydrauliques structurants les écoulements de l'agglomération, au titre de la continuité écologique/Trame bleue (L.214-17 CE), dans le cadre du Contrat Territorial du Bassin de l'Yèvre (2016-2020). L'étude démontre que le barrage D (classé infranchissable) est un ouvrage prioritaire du CPCE (Cheminement Préférentiel pour la Continuité Ecologique) du secteur, pour la libre circulation des espèces.

Cette étude, ayant également pour objectif de mieux comprendre le fonctionnement hydraulique du secteur, a mis en évidence une problématique d'écoulements des eaux de l'Yèvre, à partir de cet ouvrage, qui engendre une sévérité des étiages et l'accentuation des assèchements des marais classés de la Voiselle(marais du haut), à Bourges. La nature des sols, l'évolution des usages des parcelles ou encore des défaillances de gestion des milieux font partis des causes de ce phénomène d'infiltration (fuites), favorisées par plusieurs « bras latéraux drainants ».

Le SIVY envisage ainsi la réalisation de travaux sur les ouvrages hydrauliques dans le cadre de son futur Contrat Territorial (2022-2028) et, en marge de ce projet, la Communauté d'Agglomération de Bourges Plus, sollicite le syndicat pour intervenir sur les défaillances du patrimoine hydraulique de l'Yèvre, relevé par le bureau d'étude, depuis l'ouvrage jusqu'aux Marais classés.

Le projet proposé, concernant une partie du secteur altéré, répond à un triple objectif : Patrimonial, Environnemental et Expérimental.

Considérant la consistance du projet :

- Recharge d'une partie du matelas alluvial de l'Yèvre par un mélange d'argile et d'alluvions ;
- Rehaussement du lit d'un affluent avec création de radiers et diversification de ses faciès d'écoulements ;
- Restructuration d'une voie d'accès existante dont l'état de dégradation accentue également la création de renards hydrauliques et de transferts

Prenant en considération que :

- Ces interventions ont pour objectifs de lutter contre l'intensification des étiages de l'Yèvre et son assèchement (assèchements quasi-complet de l'Yèvre et des marais du haut en 2019) sur les linéaires influencés par les fuites, tout en favorisant les enjeux patrimoniaux liés au Marais classés de la Voiselle, et participant aux enjeux liés à la continuité écologique du secteur (TVB).
- La nature du projet prend également en considération l'état écologique des linéaires concernés par les travaux (Zones humides), en employant une méthodologie « douce », faisant appel aux techniques de génie écologique.

Considérant que ce projet rentre dans les compétences du SIVY : « restauration/amélioration des milieux aquatiques »;

Considérant la régularité du dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau, reçu le 10 mars 2021 qui autorise l'intervention dans un délai de 3 ans ;

Le Syndicat prendra en charge le montant associé sur la base de l'estimatif ci-dessous :

	Estimations
Estimation du projet	16 666,67 € HT
TVA (20 %)	3 333 ,33 €
Total estimatif (TTC) du projet	20 000,00 € TTC
Financement CRST – estimatif de 40 % du montant des travaux	8 000,00 € TTC
Total estimatif (TTC) de la participation du SIVY au projet	12 000,00 € TTC

Il est proposé au comité syndical :

- d'autoriser le Président à signer tous documents nécessaires liés au CRST (demande de subvention,...) ;
- d'autoriser le Président à signer tous documents nécessaires pour l'acceptation et la réalisation des travaux (convention, pièces marchés...) ;
- d'imputer la dépense à l'article 615231 du budget 2021 ;
- d'informer les délégués lors du prochain Conseil Syndical du montant réel des travaux.

Pour : 37
Contre : 0
Abstention(s) : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité par le Conseil Syndical.

Monsieur BENOIT laisse la parole aux chargés de missions.

Monsieur JOLIVET réalise un point sur les projets en cours :

POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE



Point d'avancement des projets disponible sur www.valle-yevre.com > le coin des élus

POINT DE SITUATION TECHNICO-ECONOMIQUE

Rappel du Programme d'Action 2016-2020

Taux de réalisations « actions travaux » du programme :

- 55/120 actions réalisées à l'issue de l'année 3 (45%)
- 67/120 actions réalisées à l'issue de l'année 4 (56%) [+12]
- 87/120 actions réalisées à l'issue du programme 2020/2021 (72.5%) [+20]

Jauge de réalisation (illustration)

Total réalisé à l'issu de l'année 3 (2018)
Total réalisé à l'issu de l'année 4 (2019)
Total réalisé à l'issu de l'année 5 (2020/2021)
Ajusts des actions complémentaires, hors programme mais lié à l'animation (bleu clair)

POINT DE SITUATION TECHNICO-ECONOMIQUE

Taux de réalisations du programme linéaire / unité

Taux de réalisations du programme, au mètre linéaire / unité, année 3 (2018)

Année	R1 – Diversification végétation	R2 – Plantation
Année 3	120	1045
Année 4	1100	1200
Année 5	1100	10010

1100ml / 850ml

R3 – Restauration bords peupliers

Année	R3	R4	R5
Année 3	405	1750	1750
Année 4	1170	1750	1750
Année 5	1300	1750	1750

1350ml / 1750ml (+ en réalité avec Baugy)

O – Continuité petit ouvrage (déra – équi)

Fayères (290ml/250ml), Clôtures (5444ml/5715ml), Gestion des invasives, études, etc...

10030ml / 12870ml (à nuancer)

100ml / 850ml

22u / 25u (+ hors CTMA)

Projet 2016-2020

≈ 2.5 Millions d'euros (55 à 60% du montant prévisionnel concernant les travaux)

≈ 70% du programme réalisé selon la façon de traiter les chiffres

POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE



Interventions de l'année 2021

- 🐄 Interventions liées à l'élevage
- 🚧 Restauration physique du lit
- 🌊 Restauration continuité
- 🔍 Etude (SIVY ou Prestataire)
- 🌿 Intervention sur la végétation (embâcle, plantation, coupes)
- ⌚ Suivi

POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

		PI	Etat du projet	Entreprise	Coût acté / final
	Interventions liées à l'élevage				
Act. 100 : Réajustement gué sur l'Auxigny – Discussions automne					
		/		ID VERDE – MILLET & FILS	2176.80 € TTC+ plantation : 452.10 € TTC
Restauration physique du lit					
	Act. 109 : Renaturalisation de 450m du Langis à Soulanguis (GD-VP)	Moyen		ECORIVER / BBF	82 728.00 TTC
	Act. 71 : Reprofilage de 850m du Langis à St-Michel-de-V (GD)	Moyen		ECORIVER	21 114.00 TTC
	Ajout mars 2021 : ajustement travaux 2020 Baugy suite crue	Non			Evaluation : 4 000 TTC
	Action communale Fenestrelay	Non		Consultation avril	Estimation 20 000 TTC
Interventions liées à la végétation					
	Act. 78, 91/92, 81.. Plantation après travaux	/		MILLET & FILS	≈ 5 000.00 TTC
	Act. 72 : Reconversion alignement de peupliers à St-Michel-de-V	/		Pascal RIMBAULT	12 060.00 TTC
	Suite action gestion plantes invasives	/		ASER	≈ 1 500 TTC
	Interventions ponctuelles sur les secteurs restaurés 2016-2020	/		RAMEAU ELAG	600.00 TTC
Etudes continuité grands ouvrages					
	Suivi étude Yèvre aval – suite accompagnement propriétaires (JJ)	Moyen		HYDRO M fin	(135 000 TTC)
	Etude Yèvre Médian en cours (JJ - GD)	Fort		NCA en cours	(178 000 TTC)
	Etude Aubinges / Morogues (JJ - GD)	Faible		INGEROP en cours	18 990.00 TTC
	Etude Bilan Contrat Territorial du programme 2016-2020 (JJ)	/		Fin de procédure – AE prêt	143 856.00 TTC à 190 000.00 TTC
Action Suivi					
	Action hors CTMA – travaux de restauration				Discussion réunion de bureau

Monsieur DEBAIN évoque les ajustements et les reports des travaux 2020 à venir :

POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

		Etat du projet	Entreprise	Coût acté / final
	Interventions liées à l'élevage			
	Act. 100 : Réajustement d'un gué sur l'Auxigny		ID VERDE	2 176.80 TTC
➤	Déplacement du passage à gué demandé par l'éleveur. - Problème charge + positionnement		✓ Piquetage en février et commande de 95 plants. ✓ Intervention « plantation » prévue le 23 mars ✓ Reprise du gué : du 3 au 7 mai	
Restauration physique du lit (report des actions 2020 à 2021)				
	Act. 109 : Renaturalisation de 450m du Langis à Soulanguis		ECORIVER / BBF	82 728.00 TTC
	Act. 71 : Reprofilage de 850m du Langis à St-Michel-de-V		ECORIVER	21 114.00 TTC
➤	Avenants modifiant les périodes d'interventions réalisés en février. Bon comportement du secteur restauré 2020 au cours de la période de crue et reprise progressif de l'enherbement. Fascine non sollicitée au cours de l'événement de fév. 2021.			

Monsieur JOLIVET donne la parole à Guillaume DEBAIN pour développer les projets de restaurations physiques des cours d'eau :

POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

Restauration physique du lit (ajustement travaux 2020)

Constatation d'une érosion régressive sur environ 40m de long (sur 1000m) au cours de la crue de février : Pente + argiles = abaissement du plancher > 0.5m



Besoin d'une intervention d'ajustement au cours de l'année 2021 pour pas accentuer le phénomène : Recharge granulométrique « grossière » et mise en place de blocs aux points d'inflexions (radiers) = environ 4 à 5000 €



Secteur restauré au cours de la crue, augmentation des vitesses et « défaut » de détente



Résultat : approfondissement du lit >0.5m

Monsieur JOLIVET mentionne les interventions liées à la végétation et les études :

POINT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE

Interventions liées à la végétation



Act. 78, 91/92, 81.. Plantation après travaux	MILLET & FILS	≈ 5 000.00 TTC
Act. 72 : Reconversion alignement de peupliers à St-Michel-de-V	Pascal RIMBAULT	12 060.00 TTC
Suite action gestion plantes invasives	ASER	≈ 1 500 TTC
Interventions ponctuelles sur les secteurs restaurés 2016-2020	RAMEAU ELAGAGE	600.00 TTC

Renouvellement du bon de commande « invasives » auprès d'ASER et envoi d'un courrier à chaque commune concernée : poursuite de l'intervention avec pour objectifs un partage des méthodologies d'interventions avec les agents communaux pour la transmission de la gestion des sites d'ici 2 ans.

- ✓ Un 1^{er} devis réalisé pour la diversification des sites restaurés selon les besoins (Rameau – Avord) : diversification des Saules & coupe rejets peupliers.
- ✓ Suivi de sites courant 2021: Gron et Ste-Solange
- ✓ Echange avec le CEN et étude pour la sélection de sites de « non intervention »



Yèvre à Avord / Farges-en-Septaine en mars 2021

3. POINT SUR LES PROJETS EN COURS



Etudes continuité grands ouvrages	Entreprise	Coût prév / final
Suivi étude Yèvre aval – suite accompagnement propriétaires (JJ)	HYDRO M fin	(135 000 TTC)
Etude Yèvre Médian en cours (JJ - GD)	NCA (finalisation)	(178 000 TTC)
Etude Aubinges / Morogues (JJ - GD)	INGEROP en cours	18 990.00 TTC
Etude Bilan Contrat Territorial du programme 2016-2020 (JJ)	HYDRO-CONCEPT (démarrage)	143 856.00 TTC à 190 000.00 TTC

- #### ✓ Etude NCA Yèvre Médian : réception des rapports finaux en cours



Simulation visuelle : rivière de contournement au Moulin de la Voiselle (Bourges)

Réunions :

- Réunion avec l'Agglomération de Bourges Plus : le 25 mars
 - Réunion au sujet de la propriété de plusieurs ouvrages : le 30 mars
 - Interpellations de riverains en février : Moulin Lucas et Trois Bondons

Monsieur JOLIVET indique qu'un comité de pilotage restreint, avec les financeurs sera certainement réuni prochainement.

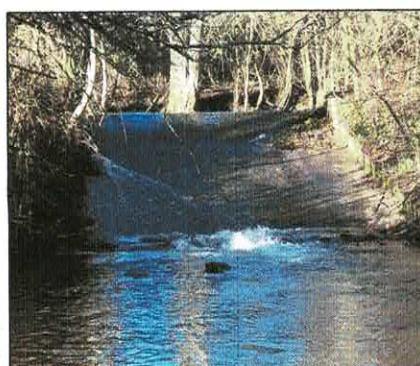
3. POINT SUR LES PROJETS EN COURS



- #### ✓ Etude AUBINGES (Seuil de la Salarderie) :

- **Comité de Pilotage phase I « diagnostic », le 12 fév à Aubinges**
 - Une page internet spécifique est créée sur le site www.vallee-yevre.com : rapport, plans et compte-rendu

- ✓ Orientations ambitieuses soulevées lors de la réunion de concertation
 - ✓ Echanges en cours avec financeurs et administration (OFB)
 - ✓ Riverains « indirect » à rencontrer prochainement
 - ✓ Discussion à avoir avec la commune pour animer l'étude sur le territoire

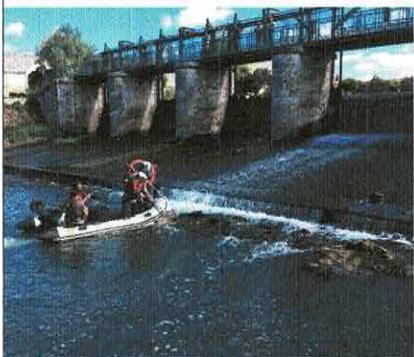


3. POINT SUR LES PROJET EN COURS



✓ Etude Yèvre aval (Mehun-sur-Y à Vierzon) :

- **Abattoir** : poursuite de l'accompagnement sur le projet hydro-électrique de l'Abattoir (mesures prévues prochainement)
- **Clapet de la Laiterie** : reprise d'échange de la commune avec le riverain (M. GEST)
- **Vannes prairies du Château** : échange DDT – Mehun/Y concernant les crues de février



Barrage de
l'Abattoire (Vierzon)



Clapet de la Laiterie
(Mehun)



Vannes Prairie
(Mehun)

3. POINT SUR LES PROJET EN COURS

✓ Etude Bilan – Reprogrammation d'actions 2023-2028

- **Bureau d'étude choisi** : Hydro-Concept (démarrage officiel le 12 avril)



- **Planning sur 1 an**

1^{ère} phase d'étude d'avril à juin = bilan des projets 2016-2020

2^{ème} phase de juin à octobre = diagnostic du territoire

3^{ème} phase d'octobre à mars 2022 = construction du programme avec maîtrise d'œuvre

- **Janvier à mai 2021** : investigations terrain Vincent P & Guillaume D (pré-identifications de secteurs d'intérêts + rencontres avec propriétaires), mise en relations des besoins, synergies possibles, ...

- **Tout au long de l'année 2021** : échanges du SIVY avec les communes, EPCI et partenaires locaux (PETR, CEN, associations, ...) pour identifier les besoins, opportunités à proposer au programme d'actions; analyse technico-financière

- **2022** : Développement d'une nouvelle Déclaration d'Intérêt Général sur la base du programme élaboré (environ 8 mois d'instruction réglementaire, enquête publique, ...)

- **2023** : Démarrage du programme 2023-2028 (travaux & études)

3. POINT SUR LES PROJET EN COURS

- ✓ **Etude Bilan – Reprogrammation d'actions 2023-2028**

- **Bureau d'étude choisi : Hydro-Concept (démarrage officiel le 12 avril)**



Cours D'eau	Secteurs	Actions envisageables	Contexte social
Villabon	Amont N151 (Etrechy)	Déboulage / Reméandrage / PLT	Non connu - Incertitude pour ce genre de projet
	Amont Bourg	Possibilité de développement de projets divers	Non connu - Incertitude pour ce genre de projet
	Bourg de Villabon	Diversification des écoulements	Non connu - Incertitude pour ce genre de projet
	Aval du Bourg	Remise en fond de vallée ou diversification des écoulements	Non connu - Incertitude pour ce genre de projet
	Amont D157 (voit aval)	Remise en fond de vallée? Recharge avec arête? Etc...)	Propriétaire connu et ouvert
Tribaud	Captage	Gestion de ZH	Propriétaire connu et ouvert
	Secteur Gasparin	Remise en fond de vallée	Projet difficile sur ce secteur
Tribaud - Bondonne	Amont D93	Reméandrage chez Gordy / Lavaux?	Non connu - Incertitude pour ce genre de projet
	Confluence	Redessiner la confluence entre ces deux ruisseaux et restaurer la continuité écologique	Projet difficile sur ce secteur
	Yèvre Amont	Recharge + restauration continue écologique	Projet difficile sur ce secteur
Colin	Secteur Gittion/Baudouin	Project PLT / Recharge ?	Propriétaire connu et ouvert
	Route des Poireaux	Reméandrage	Non connu - Incertitude pour ce genre de projet
	St Germain - amont N151	Ouvrage à supprimer + remise en fond de vallée	Propriétaire connu et ouvert
Valentigny	Amont Ferme de M. COUARD	Etude continuité e cours	Propriétaire connu et ouvert
	Seul de la Salarderie	Etude continuité e cours	Propriétaire connu et ouvert
	Ensemble du linéaire	Etude continuité : 3 ouvrages (Plan d'eau communale + 2 moulins) + Moulins de l'ecorce sur l'Ouatier.	Incertitude pour ce genre de projet
Les Marges	Ensemble du linéaire	PLT : Remise en fond de vallée / suppressions de mérion / Diversification des écoulements	Incertitude pour ce genre de projet
	Amont toute de Soutri	PLT : Remise en fond de vallée / suppressions de mérion / Diversification des écoulements	Incertitude pour ce genre de projet

- **Réalisation d'un organigramme spécifique de l'équipe dans le cadre de l'étude et page internet qui mettra à disposition toute la documentation produite.**
- **Arrêté Préfectoral de passage sur parcelles privées à réaliser à parti d'avril**
- **Réalisation d'un enquête sociale à partir d'avril-mai**

Monsieur JOLIVET évoque ensuite le volet suivi, projets communaux et communication :

3. POINT SUR LES PROJET EN COURS



Projets de suivi

- ✓ **Relevé naturaliste des secteurs restaurés de l'Yèvre amont. Plusieurs protocoles étudiés prochainement : Odonates, ... Objectifs scientifique & pédagogique**
- ✓ **Campagnes de suivi pris en charge par le Conseil Départemental 18 (Avord, Fussy, ...);**
- ✓ **Pêches électriques prospectives faite avec la FDAAPPMA :**
 - Yèvre à Baugy/Avord le 15 avril
 - La Fontenelle à St-Laurent, le 19 avril
 - Le Colin à Aubinges, le 26 avril
 - Ouatier, Petite Yèvre (Vierzon) : dates à définir (période estivale)



3. POINT SUR LES PROJET EN COURS



Projets communaux en cours d'analyse :

✓ Projet soumis par les Aix d'Angillon (Ru de Valentigny)

✓ Projet(s) soumis au SIVY par Quantilly :

1. Problème d'érosion de berge sur du terrain communal + souhait de plantations
2. Projet de restauration de la continuité au lavoir communal



Ouvrage au lavoir communal de Quantilly (Viloise)

3. POINT SUR LES PROJET EN COURS



✓ Communication

• Animation pédagogique de NATURE 18 sur les projets SIVY :

- Aux abords de l'Yèvre à Avord et Farges-en-Septaine, le 28 avril
- Aux abords de l'Yèvre à Baugy, le 19 mai
- Aux abords de l'Ouatier à Rians, le 26 mai



✓ Le SIVY sollicite votre regard, participez à nos animations ! (jusqu'au 10 avril)

Le syndicat sollicite votre avis !

Dans le but de déposer de façon originale notre exposition "Flot d'eau" que nous pouvons dérouler ponctuellement dans les communes et événements locaux, le syndicat réalisera des reproductions grands formats et affichera dans les communes des photographies prises sur le territoire au cours de différentes activités de la collectivité, toujours pour sensibiliser sur les enjeux du territoire. 4 thèmes sont abordés :

Animations, Paysages/Etudes, Sécheresses/Inondations

Nous vous proposons de donner votre avis concernant la sélection "finale" des photographies à reproduire en grand format parmi celles présentes ci-dessous, et que vous pourrez donc admirer à l'occasion de votre visite de l'exposition.

Alors, quelles sont les 2 photographies que vous préférez pour chacun des 4 thèmes ?

(Agrandissez et cliquez sur le cœur de vos 2 photos préférées pour chacun des thèmes)

Animations

Agrandissez et cliquez sur le cœur de vos 2 photos préférées pour le thème "animations"

Etudes & travaux

Agrandissez et cliquez sur le cœur de vos 2 photos préférées pour le thème "études et travaux"

Les photos qui obtiendront le plus de clique seront imprimées sur bâches, en grand format et déployé lors des animations, 5 à 10 affiches prévues

Monsieur JOLIVET invite les élus à participer aux animations de Nature18, qui permettent par ailleurs d'échanger sur le terrain avec les gens qui y participe. Il remercie également tout le monde pour la belle participation à l'opération « le SIVY sollicite votre regard ».

3. POINT SUR LES PROJETS EN COURS



✓ Vidéos

**Nouvelle vidéo, chantier de Baugy 2020,
Sur « YouTube » et site du syndicat à partir
du 7 avril**

*Plus de 1000 lectures de la vidéo
de restauration de l'Auxigny, en 2019 !*



✓ Crédit d'une page Facebook :

- **lien blog actualité du site www.vallee-yevre.com**
- **Le Syndicat invitera au partage à partir du 6 avril**



✓ Animations à venir (avec réserves) :

- samedi 22 mai : journée mondiale de la biodiv et découverte de la flore (Neuvy/B)
- samedi 22 mai au 5 juin expo « Fil d'eau » (Berry-Bouy)
- mercredi 2 juin : animation déchets (Marmagne)
- samedi 5 juin : printemps de l'écologie (Bourges)
- dimanche 6 juin : fête de la pêche (Neuvy/B)

3. POINT SUR LES PROJETS EN COURS



✓ Réunion des Présidents du SIAB3A, SMAAVA & SIVY, au SIVY, le 19 mars :

- Présentations – échanges sur les structures
- Organisation des syndicats autour d'actions pédagogiques :
 - Animations prestataires extérieurs
 - Acquisition matériel pédagogique



✓ Intervention « Formation des élus » par le CPIE à l'attention des élus du SIVY & SYRSA (Sauldre) :

- 1ère semaine de juin, programme sur 1 journée :**
- **Matin :** théorie, échanges
 - **Repas pris en charge par le Conseil Départemental**
 - **Après-midi :** visite de site(s)

3. POINT SUR LES PROJET EN COURS



✓ Stages 2021

- Démarrage du stage de Mme Sandie LEMENU, du 6 avril à fin juillet

Tuteur : Guillaume D.

Sujet : Continuité écologique sur le plan d'eau de la Couturanderie à St-Laurent



- Démarrage du stage de Mme Melissa TESSIER, du 6 avril à fin juillet

Tuteur : Jérémy J

Sujet : Analyse sur l'information locale concernant les enjeux sur la ressource & développement de projet(s) pédagogique(s) : Baugy, St-Martin d'Auxigny, ...

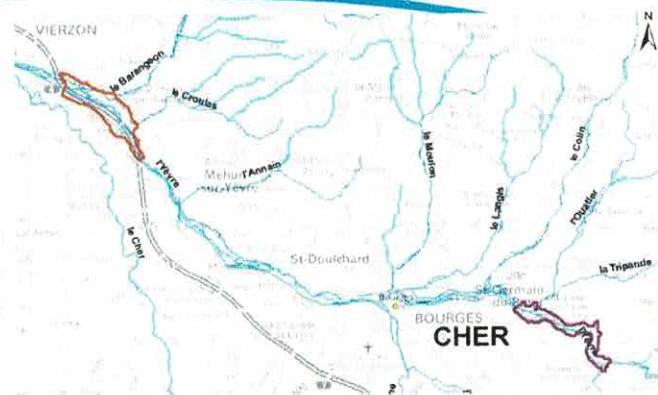
3. POINT SUR LES PROJET EN COURS



✓ Etude ZEC Vallée de l'Yèvre

Phase 2 diagnostic hydrologique des zones d'expansion des crues de l'Yèvre en amont de Bourges et de l'Yèvre en amont de Vierzon.

Une dizaine d'événements étudiés sur chaque secteur & une modélisation hydraulique réalisée avec plusieurs occurrences. Calage sur les hauteurs de crues connues (repères de crues).

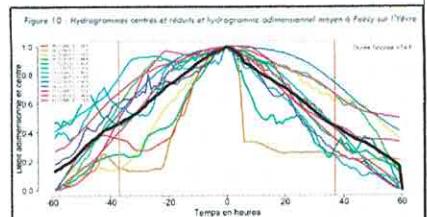
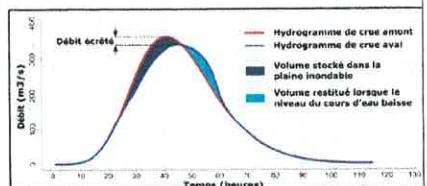


Résultats :

✓ Ecrêtelement (stockage) faible : 2 à 4% selon le secteur et l'événement (une topographie qui ne permet qu'un faible stockage et des événements longs)

✓ Mais les ZEC permettent un fort ralentissement du temps de propagation du débit de pointe :

- de 10 hres à 2 hres avec ou sans la ZEC de Bourges
- de 5 hres à 2 hres avec ou sans la ZEC de Vierzon
- + impact de la rugosité (occupation des sols)



3. POINT SUR LES PROJET EN COURS

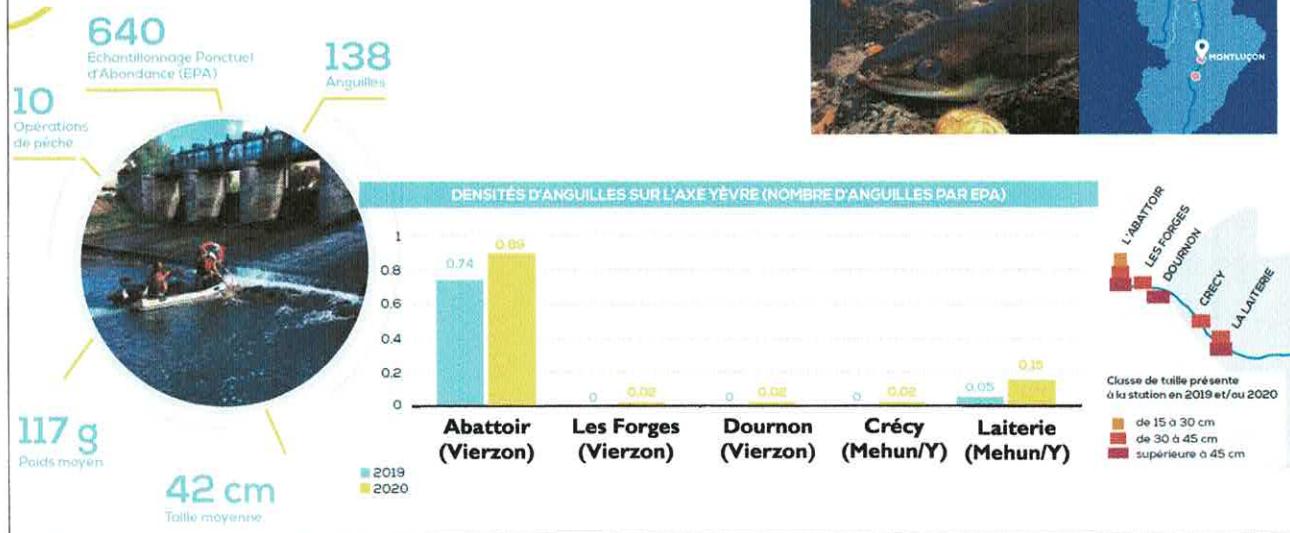


✓ Etude EP Loire continuité des Anguilles sur le bassin du Cher > Yèvre

Etude réalisée avec la collaboration des syndicats de rivières sur 2019 et 2020 (réunion le

Pêche scientifiques spécifiques « anguilles » aux pieds des ouvrages sur l'ensemble de l'axe Cher (*1ers ouvrages hydrauliques depuis l'Atlantique*).

Sur l'Yèvre, de Vierzon à Mehun-sur-Yèvre :



Monsieur BLOND indique l'avancement des révisions des statuts, en précisant le caractère « préliminaire » de la démarche actuellement :

3. POINT SUR LES PROJET EN COURS

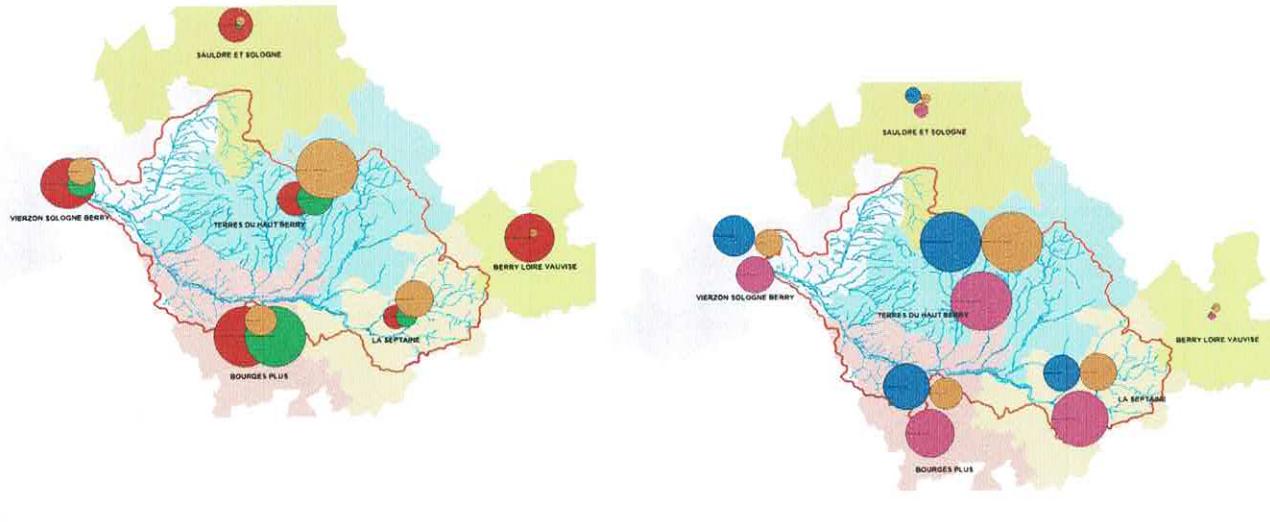


✓ Statuts SIVY

- 1^{ère} réunion du groupe de travail le 10 mars : préambule (présentation contexte – territoire)
- Prochaine réunion : le 14 avril (18h30) : validation des axes et 1^{ères} simulations

D'importantes évolutions réglementaires à réaliser :

- Représentativité
- Clé des cotisations

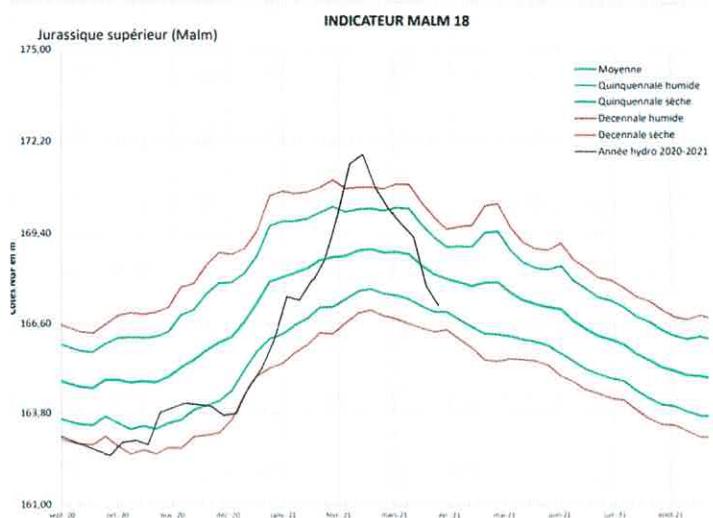
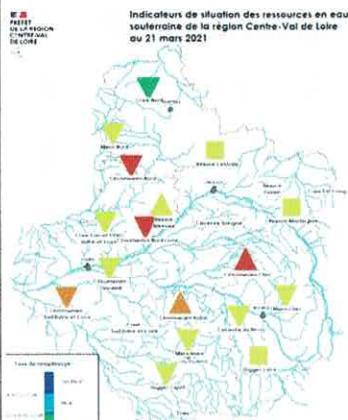


Pour terminer, Monsieur JOLIVET réalise un point sur la ressource et l'agenda :

POINT SUR LA RESSOURCE

D'un extrême à l'autre : crues biennales généralisées en février et très forte vidange des nappes en mars :

D'environ 30m d'épaisseurs vidanges des nappes les unes dans les autres : calcaires du Berry > Jurassique sup



- Indice de précipitation normalisée : situations normales à faible.
- 1ère restriction (20%) sur la gestion volumétrique à venir (Yèvre amont)

Tendance MétéoFrance avril-mai-juin : températures proches de la normale, pas de scénario au niveau de la pluviométrie

Monsieur POLICARD intervient en indiquant l'urgence de réaliser des retenues.

Monsieur JOLIVET répond que les études de faisabilité prévues au CTGQQ (CONCERT'EAU) doivent pouvoir déterminer la création des retenues jusqu'à un degré de précision géographique, il aborde également la nécessité de communiquer sur ce projet (CONCERT'EAU) sur le territoire.

Monsieur BENOIT explique préférer ne pas penser en « solution toute faite » mais de laisser les démarches d'études aboutir et suivre leurs conclusions.

AGENDA

- 31/03 : Rencontre SIVY – Les Aix d'Angillon (JJ, GD)
- 01/04 : Commission Gestion quantitative du SAGE Yèvre Auron (GD)
- 06/04 : AG CNAS + Arrivée des stagiaires + Comité Syndical Centre Culturel des Aix d'Angillon
- 08/04 : Webinaire SAGE EP Loire
- 13/04 : Conseil des Maires THB intervention SIVY
- 14/04 : Réunion groupe révision des statuts SIVY
- 15/04 : Pêche d'inventaire (Yèvre à Baugy et Avord)
- 16/04 : Signature du Contrat Territorial CONCERT'EAU (Annulé)
- 19/04 : Pêche d'inventaire Couturanderie (St-Laurent)
- 20/04 : Commission Locale de l'Eau – Journée Régionale Tech Rivière
- 22/04 : Intervention SIVY Webinaire sur la continuité écologique
- 23/04 : Réunion groupe de travail pédagogique SIAB3A, SIVY, SMAVAA
- 26/04 : Pêche d'inventaire Seuil de la Salarderie

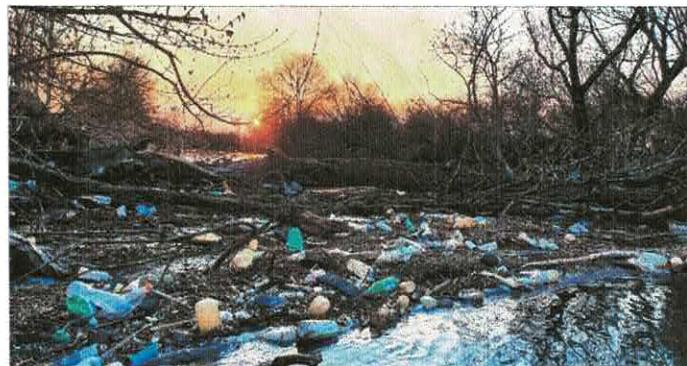


...

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Mise en place du panneau pédagogique de la frayère à Brochet, à Fussy



Cliché de déchets dans l'Yèvre en aval de Bourges prise par un pêcheur en février

Monsieur BENOIT remercie les élus pour leur participation en souhaitant le meilleur à venir vu le contexte sanitaire du moment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 20h00.

Le Président du SIVY

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE LA VALLEE D'YEVRE
Siège : Mairie de BOURGES

Monsieur Gilles BENOIT

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

15 AVR. 2021

